



Traité Tamid

Michna 1 - Chapitre 3

אָמַר לָהֶם הַמַּמְנָה,
בּוֹאוּ וְהָפִיסוּ:
מִי שׁוֹחֵט,
מִי זוֹרֵק,
מִי מַדְשֵׁן מִזְבֵּחַ הַפְּנִימִי,
מִי מַדְשֵׁן אֶת הַמְּנוֹרָה,
מִי מַעֲלָה אֲבָרִים לִכְבֹּשׁ;
הָרֹאשׁ, וְהָרֶגֶל, וְשֵׁתֵי הַיָּדִים,
הָעֵקֶץ, וְהָרֶגֶל,
הַחֲזָה, וְהַגֶּבֶה, וְשֵׁתֵי דַפְנוֹת,
הַקְּרָבִים, וְהַסֵּלֶת,
וְהַחֲבָתִים, וְהַיִּין.
הָפִיסוּ;
זָכָה מִי שֶׁזָּכָה:

[Quatre tirages au sort étaient organisés chaque jour dans le Temple afin de déterminer quels Kohanim accompliraient tel ou tel rite du Temple. Après avoir décrit le premier tirage au sort, celui pour l'enlèvement des cendres, le tana décrit le second]. Le[Kohen]désigné[pour superviser les tirages au sort]dit[aux Kohanim :]Venez participer au tirage au sort[pour déterminer]quel est le[Kohenqui égorgera l'offrande quotidienne, qui est le Kohen]qui en aspergera le[sang], qui[enlèvera]les cendres de l'autel d'or intérieur, qui enlèvera les cendres de la Menorah, et qui portera les membres de l'offrande quotidienne[jusqu'à la]rampe[pour]être[brûlés ensuite. Les membres de l'offrande quotidienne portés jusqu'à la rampe étaient répartis entre les Kohanim de la manière suivante : un Kohen portait]la tête et la patte[arrière droite jusqu'à l'autel], un[deuxième prenait]les deux pattes avant,[un troisième]la hanche,[y compris la partie inférieure de la colonne vertébrale et la queue], et la[patte arrière gauche, un quatrième]la poitrine et le rumen,(c'est-à-dire le cou et les organes internes qui y sont attachés, y compris la trachée, le foie et le cœur ;) [un cinquième]les deux flancs ;[un sixième]les entrailles ;[un septième]la fleur de farine[de l'offrande qui l'accompagnait ;]un[huitième l'offrande]de la galette ;[un neuvième]le vin[pour la libation]. Ils organisèrent un tirage au sort[pour déterminer les treize tâches, à savoir l'abattage, le transport des neuf objets ou paires d'objets, l'aspersion du sang, l'enlèvement des cendres de l'autel intérieur et l'enlèvement des cendres de la Menorah]. Et celui qui gagnait[ce tirage au sort]gagnait[le droit d'accomplir l'abattage, et les douze Kohanim qui se tenaient à sa droite gagnaient les autres privilèges].



Rabbi 'Haïm Kanievsky

Recueil autobiographique. Histoires, anecdotes, enseignements classés par thèmes et une centaine de photos en couleur.

Commandez : Tel. (Fr) : +33.1.80.91.62.91 - (Isr) : +972.77.466.03.32 - www.torah-box.com/editions